



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Multisurface pur

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                      Multisurface pur

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées            Nettoyant pour surfaces dures.

Utilisations déconseillées        Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur                          Decoction France.  
83, Voie de Tilleux  
88300 Rebeuville  
06 62 93 50 95  
contact@decoction.fr

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        03 83 22 50 50 (Centre anti-poison)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques                Non Classé

Dangers pour la santé humaine    Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement    Non Classé

Classification (67/548/CEE)        C; R35  
ou (1999/45/CE)

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement            Danger

Mentions de danger                 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

## Multisurface pur

**Mentions de mise en garde** P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Contient** tetrapotassium pyrophosphate, 2-Butoxyethanol, disodium metasilicate, alcohol ethoxylate C9-11, sodium hydroxide

**Mentions de mise en garde supplémentaires** P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
 P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>tetrapotassium pyrophosphate</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 7320-34-5	Numéro CE: 230-785-7
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Eye Irrit. 2 - H319	Xi; R36
<b>2-butoxyethanol</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 111-76-2	Numéro CE: 203-905-0
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Acute Tox. 4 - H302	Xn; R20/21/22. Xi; R36/38
Acute Tox. 4 - H312	
Acute Tox. 4 - H332	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
<b>disodium metasilicate</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 6834-92-0	Numéro CE: 229-912-9
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Skin Corr. 1B - H314	C; R34. Xi; R37
Eye Dam. 1 - H318	
STOT SE 3 - H335	
<b>alcohol ethoxylate C9-11</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 68439-46-3	Numéro CE: 614-482-0
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Acute Tox. 4 - H302	Xn; R22. Xi; R41
Eye Dam. 1 - H318	

## Multisurface pur

<b>sodium hydroxide</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Met. Corr. 1 - H290	C; R35
Skin Corr. 1A - H314	
Eye Dam. 1 - H318	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
<b>Inhalation</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Donner beaucoup d'eau à boire. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Rincer à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Protection des secouristes</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une gêne. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Nausées, vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer une gêne. Peut être légèrement irritant pour les yeux et la peau. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
<b>Traitements particuliers</b>	Non applicable.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	---

## Multisurface pur

**Moyens d'extinction inappropriés** Non applicable.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Le produit n'est pas combustible. Aucun connu.

**Produits de combustion dangereux** Aucun connu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Aucun effet néfaste sur l'environnement aquatique connu. Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Multisurface pur

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Ne pas porter de lentilles de contact en travaillant avec ce produit chimique. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

#### Mesures d'hygiène

Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Vert-jaune.
Odeur	Alcool.
pH	pH (solution diluée): 10 @ 1%
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100°C @
Densité relative	1.09

#### 9.2. Autres informations

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** La réactivité de ce produit sera typique de celle de la classe de produits suivante: Bases.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun connu.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le gel.

## Multisurface pur

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants. Réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Peut émettre des fumées toxiques en cas d'incendie.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 17 663,04

#### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)** 62 500,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

**ETA inhalation ( vapeurs mg/l)** 343,75

**Inhalation** Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Non applicable.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Le produit n'est pas bioaccumulable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 3266

## Multisurface pur

N° ONU (IMDG)	3266
N° ONU (ICAO)	3266
N° ONU (ADN)	3266

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (SODIUM METASILICATE)
Nom d'expédition (IMDG)	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (SODIUM METASILICATE)
Nom d'expédition (ICAO)	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (SODIUM METASILICATE)
Nom d'expédition (ADN)	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (SODIUM METASILICATE)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C5
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

#### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	2X
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## Multisurface pur

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Information générale</b>	Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.
<b>Publié par</b>	Responsable HSE.
<b>Date de révision</b>	30/01/2017
<b>Révision</b>	1
<b>Numéro de FDS</b>	4933
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R22 Nocif en cas d'ingestion. R34 Provoque des brûlures. R35 Provoque de graves brûlures. R36 Irritant pour les yeux. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R37 Irritant pour les voies respiratoires. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.